



DACES/25-1056-58 du 25/08/2025

APPEL A CANDIDATURES - PERSONNEL DECHARGE RENFORT OP@LE

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement - Mesdames et Messieurs les secrétaires généraux d'établissement - Mesdames et Messieurs les secrétaires généraux agents comptables

Dossier suivi par : Chef de division DACES : M. GARNIER - Tel : 04 42 91 72 88 - Adjointes au chef de division : Mme CHAIX - Tel : 04 42 91 74 80 - Mme FOLACCI - Tel : 04 42 91 74 92 - Mail : ce.daces@ac-aix-marseille.fr

Ce nouvel appel à candidatures répond aux besoins d'accompagnement des établissements dans le cadre de la mise en œuvre du déploiement d'Op@le. Il s'adresse aux secrétaires généraux d'EPL, agents comptables, fondés de pouvoir, des vagues 1, 2, 3, 4, 5 qui disposent, de par leur antériorité dans le déploiement du PGI, d'une expertise à partager.

Cette mission vise à accompagner les établissements qui sont déjà sous Op@le ou en cours de déploiement, dans les sphères ordonnateur et/ou comptable.

- L'agent retenu pour cette mission fera l'objet d'une décharge de service de 80 % pour une année scolaire. Il sera remplacé au sein de son service par un intérim fondé de pouvoir ou contractuel.
- Il devra maintenir une permanence d'une journée hebdomadaire au sein de son établissement d'origine.
- Il sera régulièrement réuni par la DACES pour faire part de son analyse et délivrer un état des lieux de la situation rencontrée durant sa mission.
- L'agent sera maintenu administrativement dans son établissement d'origine mais pourra être appelé à effectuer des missions ponctuelles dans les départements limitrophes.
- En l'absence de mission attribuée, l'agent déchargé viendra en renfort de son service d'origine.
- Une lettre de mission et un ordre de mission permanent annuel permettant de prendre en charge l'ensemble de ses déplacements seront remis à l'agent.

La répartition géographique des moyens alloués et vacants pour ce dispositif est la suivante :

- Département des Bouches du Rhône : 1 renfort
- Département de Vaucluse : 1 renfort

Il est précisé que le régime indemnitaire actuellement perçu par le SG d'EPL, l'agent comptable ou le fondé de pouvoir est maintenu.

Les candidatures sont à retourner par mail à la DACES à l'adresse refacadopale@ac-aix-marseille.fr, dans les deux semaines qui suivent la publication au bulletin académique, soit jusqu'au lundi 8 septembre, accompagnées d'une lettre de motivation pour assurer cette mission.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille